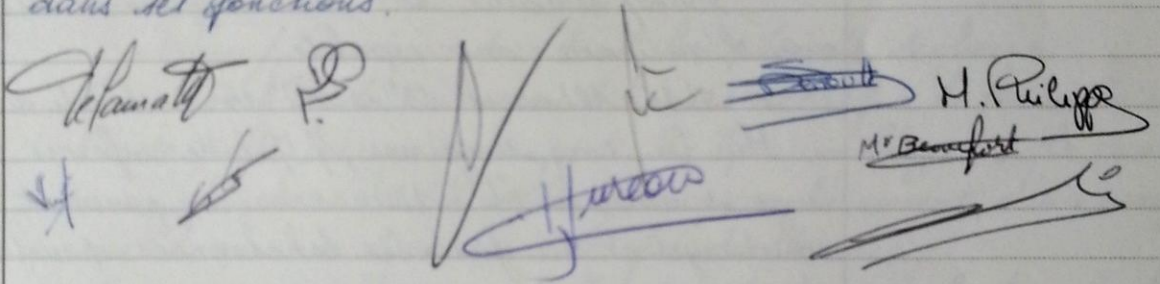


votants: 11 suffrages exprimés: 11 majorité absolue: 6  
A obtenu: M. Vincent Hétyvier: 11 voix  
M. Vincent Hétyvier ayant obtenu la majorité absolue est  
déclaré élu 2<sup>ème</sup> adjoint et est immédiatement installé dans  
ses fonctions

### Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

1<sup>er</sup> tour de scrutin: Le dépouillement du vote a donné les  
résultats suivants:

votants: 11 suffrages exprimés: 11 majorité absolue 6  
A obtenu: M. Michel Cartier: 11 voix  
M. Cartier Michel ayant obtenu la majorité absolue est  
déclaré élu 3<sup>ème</sup> adjoint et est immédiatement installé  
dans ses fonctions.

  
Pelamatti, Hétyvier, Cartier, M. Philippe, M. Benoit

### Séance du 20 Mars 2008

La séance est ouverte à 20 heures 45 par  
Monsieur Gérard Pelamatti, Maire de Gland.

Étaient présents: M. Gérard Pelamatti, M. Frédéric Dugland, M. Vincent  
Hétyvier, M. Michel Cartier, Mme Marie-José Jacob, Mlle  
Sandrine Renoult, Mlle Yvonne Philippon, Mme Maryse

Vaillant, M. Damien Beaufort, M. Philippe Coste, Mme Jacqueline Hureau.

Monsieur le Maire désigne Mademoiselle Sandrine Renoult, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Présentation du personnel communal.
- Election des délégués dans les syndicats.
- Vote sur une délégation au sein du SARCT.
- Election des membres titulaires des commissions communales.
- Questions diverses

#### 1) Présentation du personnel communal

Monsieur le Maire a convoqué l'équipe municipale afin que le personnel communal se présente aux nouveaux élus.

M. Florent HALETTE

Agent titulaire, employé à la collectivité depuis Juin 1997 en qualité d'agent d'entretien.

Il s'occupe essentiellement de :

- la voirie (propreté)
- du fleurissement
- l'entretien des bâtiments communaux (électricité, aménagement du parvis de l'église (en relation avec les élus)
- les espaces verts (tonte, désherbage, ...)
- création des décors de Noël

Il se forme grâce aux stages proposés par la municipalité, la fréquence étant de 1 à 2 par an. Il a déjà effectué l'entretien des espaces verts, la taille, la maçonnerie, ...

Les horaires :

39h00/semaine soit 4h00 supplémentaires/semaine en accord avec l'ancienne municipalité

7h15 - 12h00 et 13h10 - 16h15 du lundi au vendredi

Sur les cinq semaines, M. Halette informe le conseil qu'il prend une semaine en été, deux semaines pendant la période des vendanges et des journées échelonnées pendant la période de chasse.

M. DUGLAND demande à M. Halette s'il souhaite avoir une personne supplémentaire pour l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées (en relation avec les heures supplémentaires citées ci-dessus) ou s'il souhaite continuer à travailler seul. Une réponse n'est pas apportée par l'agent.

M. le Maire précise à M. Halette la nomination de son interlocuteur direct à savoir M. Dugland, mais qu'il reste à l'écoute si besoin est.



DÉLIBÉRATION

OBJET

M. Galette indique qu'il fait partie de l'Association foncière qui est indépendante de la Commune de Gland, mais que les heures effectuées au sein de cette association sont payées par celle-ci en contrepartie des heures supplémentaires de la commune; il faut compter en moyenne 10h00 par an.

A ce propos, Monsieur le Maire indique que l'Association foncière est composée de dix membres dont cinq sont nommés par la Commune de Gland. Le président actuel se nomme M. Claude SAN FIGUEL.

Mme Lucile GORGERY

Agent titulaire, employée à la collectivité depuis septembre 1987 en qualité d'agent titulaire d'entretien.

Elle avait la charge du ménage de l'école qui a fermé depuis, il lui reste le ménage de la Prairie, du Foyer Rural lorsque celui-ci a été occupé et de l'Eglise. Elle participe à l'arrosage des fleurs et distribue le courrier destiné aux administrés de la Commune.

Les horaires:

12h00 / semaine, le lundi et mercredi après midi ainsi que le vendredi soir après le départ de la Secrétaire.

Mme Micheline TALON

Agent titulaire, employée depuis Mans dans la commune dont 8ans dans les écoles en qualité d'ATSEM.

Depuis la fermeture de l'école communale, elle est accompagnatrice auprès des enfants de Gland (qui sont au nombre de 14) qui se rendent en car à l'École de Brastles; le ramassage scolaire débute à 8h30.

Les horaires:

10h00 / semaine pendant la période scolaire.

Pour combler le manque d'heures relatif à la fermeture de l'école, elle occupe un poste à Epauz-Bézu à la cantine municipale de 10h30 à 15h00, en remplacement d'un congé parental qui se termine à la fin de l'année.

A ce propos, Monsieur le Maire précise que les heures effectuées par Mme Talon sont facturées à la Municipalité d'Epauz-Bézu.

Les congés sont pris pendant la période de vacances scolaires et elle est en repos le mercredi.

Mme Talon indique qu'elle s'occupe en bénévole de la bibliothèque de Gland le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi après midi.

M. le Maire informe qu'il accompagnera Mme Talon lors d'un trajet

M. Frédéric Dugland précise aussi qu'il y a une secrétaire de mairie.

M. Le Maire fait état des absences à répétition de la Secrétaire, ce qui génère des problèmes de fonctionnement au niveau du secrétariat notamment au moment de la rédaction du budget.

Il informe l'assemblée des horaires de cet agent :

27h00/semaine sachant que les permanences ouvertes au public sont : le mardi et le jeudi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 11h30.

## 2/ Election des délégués dans les syndicats

### A - Vote sur une délégation au sein du SARCT (Syndicat d'Assainissement de la Région de Château Thierry)

Monsieur le Maire accueille Mme BEAUFORT Colette et explique la raison de sa présence.

Mme Beaufort sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de représenter la Commune au sein du SARCT en tant que déléguée titulaire.

Le Maire précise que pour un syndicat intercommunal, les délégués peuvent être choisis parmi tout citoyen réunissant les conditions pour faire partie d'un Conseil Municipal.

Il peut donc s'agir d'un conseiller municipal ou non.

Le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter à bulletin secret.

Mme Beaufort informe qu'elle a assuré son rôle de Vice-Présidente au SARCT lors du précédent mandat et que les réunions ont lieu le soir à partir de 18h00 ; la fréquence étant de quatre à six réunions par an soit une tous les deux à trois mois. Elle précise qu'un délégué ne perçoit aucune indemnité alors qu'un Vice-Président est rémunéré.

Son rôle de Vice-Présidente consistait à prendre en charge les travaux, l'entretien des stations ainsi que la vérification, à gérer les dossiers d'Appel d'Offres et également la charge de responsable du personnel.

Deux assesseurs sont désignés : Mme Yvonne Philippon et M. Philippe Coste.

Le vote est mis aux voix :

- Bulletins trouvés dans l'urne : 11

- Pour : 8

- Contre : 3

Mme Beaufort remercie l'assemblée.

### B - Désignation des délégués au sein des Syndicats

Les votes s'effectuent à main levée



DÉLIBÉRATION

OBJET

1) SARCT

M. le Maire : il faut désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Les candidats sont

Titulaires : M. CARLIER Michel      Suppléants : M. BEAUFORT Damien  
 Mme BEAUFORT Colette      Mme JACOB Marie-José

Résultats: élus à l'unanimité

2) CCRCT (Communauté de Communes de la Région de Château-Chierry)

- M. le Maire fait lecture d'un extrait des Statuts de la Communauté de Communes

- M. le Maire : Il faut désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant

Titulaires : M. Gérard PELAHATTI      Suppléant : M. Philippe COSTE  
 M. Frédéric DUGLAND

- Résultats: élus à l'unanimité

3) USESA (Union des Syndicats des Eaux du Sud de l'Aisne) + Gaz

- M. le Maire : Il faut désigner deux représentants.

Les candidats sont : M. Philippe COSTE - M. Vincent HETIVIER

- Résultats: élus à l'unanimité

4) USEDA (Union des Syndicats d'Electricité du Sud de l'Aisne) + Gaz

- M. le Maire : Il faut désigner deux représentants.

Les candidats sont : Mme Maryse VAILLANT - M. Gérard PELAHATTI

- Résultats: élus à l'unanimité

5) SIAM (Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères)

- M. le Maire : Il faut désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Les candidats sont :

Titulaires : Mme Jacqueline HUREAU      Suppléant : Mme Maryse VAILLANT  
 Mme Yvonne PHILIPPON

- Résultats: élues à l'unanimité

6) SITUACT (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de l'Arrondissement de Château-Thierry)

- M. le Maire : Il faut désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Les candidats sont :

Titulaires : Mme Sandrine RENOULT      Suppléants : Mme Marie Josée JACOB  
 Mme Yvonne PHILIPPON      Mme Jacqueline HUREAU

- Résultats: élues à l'unanimité
- 3) Désignation des membres titulaires des Commissions Communales
- M. Le Maire résume brièvement l'organisation des Commissions Communales lors de l'ancienne municipalité.
- Il précise que les Commissions Communales sont ouvertes aux bonnes volontés de la Commune. Un appel sera fait à la population.
- 1) Commission des Finances
- La commission des finances consiste à élaborer les grandes lignes des budgets.
- M. Le Maire: il faut désigner un président et des membres
- Les candidats sont:
- Président: M. Gérard PELAMATTI
- Membres: M. Michel CARUIER  
M. Vincent METIVIER
- Résultats: élus à l'unanimité
- 2) Commission des Travaux
- M. Le Maire: il faut désigner un président et des membres
- Les candidats sont:
- Président: M. Frédéric DUGLAND
- Membres: M. Vincent METIVIER  
M. Damien BEAUFORT  
M. Philippe COSTE
- Résultats: élus à l'unanimité
- 3) Commission Voies - Chemins - Eclairage public - Bois
- M. Le Maire: il faut désigner un président et des membres
- Les candidats sont:
- Président: M. Vincent METIVIER
- Membres: M. Damien BEAUFORT  
M. Philippe COSTE
- Résultats: élus à l'unanimité
- 4) Commission Fêtes - Cérémonies et Partenariat Foyer Rural
- M. Le Maire: il faut désigner un président et des membres
- Les candidats sont:
- Président: M. Michel CARUIER
- Membres: M. Gérard PELAMATTI  
M. Frédéric DUGLAND  
Mlle Murielle PHILIPPON  
M. Vincent METIVIER
- Résultats: élus à l'unanimité
- M. Le Maire annonce qu'un appel sera fait pour sensibiliser

## DÉLIBÉRATION



OBJET

la population à redonner un nouvel essor au foyer rural.

Il précise que l'Assemblée Générale aura lieu prochainement et qu'il sera procédé à l'élection du Conseil d'Administration.

#### 5) Commission Cadre de Vie - Décoration du Village

- M. Le Maire: Il faut désigner un président et des membres

- Les candidats sont:

Président: Melle Yvonne PHILIPPON

Membres: M. Philippe COSTE

M. Damien BEAUFORT

M. Frédéric JUGLAND

M. Vincent METIVIER

- Résultats: élus à l'unanimité

#### 6) Commission Ecoles

- M. Le Maire: Il faut désigner des membres et un président

- Les candidats sont:

Président: M. Le Maire (président de droit)

Membres: M. Michel CARLIER

Melle Sandrine RENOLT

- Résultats: élus à l'unanimité

#### 7) Commission Information - Communication - Affichage

- M. Le Maire: Il faut désigner un président et des membres.

- Les candidats sont:

Président: M. Michel CARLIER

Membres: M. Gérard PELAMATTI

Melle Sandrine RENOLT

Mme Marie José JACOB

- Résultats: élus à l'unanimité

#### 8) Commission du CCAS

- M. Le Maire: Il faut désigner un président et des membres.

- Les candidats sont:

Président: M. Le Maire (président de droit)

Membres: Mme Yvonne VAILLANT

Melle Yvonne PHILIPPON

Mme Jacqueline HUREAU

Mme Marie José JACOB

- Résultats: élus à l'unanimité

#### 4) Questions Diverses

- M. Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une convocation pour la représentation de la Bibliothèque de Claud à Soissons. Il précise qu'une subvention est accordée d'un montant de 35€.

- M. Le Maire annonce les festivités pour le 14 juillet 2008, il propose que le feu d'artifice soit tenu au 13 juillet au soir et non au 14 juillet comme à l'accoutumée; l'assemblée accepte à l'unanimité.

Au programme:

\* Dimanche 13 juillet à partir de 21<sup>h</sup>30: tarte et champagne sur la place du village puis retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice

\* Lundi 14 juillet: Apéritif, grillades et animations pour les enfants dans l'après midi en réflexions.

- M. Le Maire revient sur les indemnités de fonction du Maire et des Adjointés

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les principes et montants suivants:

\* Maire: l'indemnité est fixée en fonction du barème soit 4,73% de l'indice 1015 perçue en totalité

\* Adjointés: l'indemnité est fixée en fonction du barème soit 1,89% de l'indice 1015.

Les trois adjointés ont opté pour ne percevoir que 50% de celle-ci.

\* Ces indemnités sont versées trimestriellement.

Il soumet au vote. Résultat: Accordé à l'unanimité

- M. Le Maire précise qu'il produira un arrêté concernant les délégations aux trois adjointés.

La séance est levée à 23h00

*J. Parati*

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

*M. Philippe*

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Séance du 3 Avril 2008

La séance est ouverte à 20<sup>h</sup>40 par Monsieur Frédéric DUGLAND 1<sup>er</sup> adjoint.

Etaient présents :

M. Gérard PELAMATTI, M. Frédéric DUGLAND, M. Vincent METIVIER, M. Michel CARLIER, Mme Jacqueline HUREAU, Mme Maryse VAILLANT, Mme Marie-José JACOB, Melle Sandrine RENOULT, Melle Murielle PHILIPAN, M. Philippe COSTE, M. Damien BEAUFORT.

Invité :

M. Claude SANMIGUEL (Président de l'Association Foncière de